



## Hydroxychloroquine (Plaquenil®) et substances psychoactives :

### Message à l'attention des usagers de drogues et aux patients sous traitements psychoactifs

Sans vouloir rentrer dans le débat « pour ou contre le traitement par Plaquenil® contre le COVID », le CEIP-Addictovigilance de Paris souhaite informer les usagers de substances ainsi que les patients sous traitements psychoactifs sur les principaux risques d'interactions médicamenteuses.

Des propriétés antivirales sont attribuées à l'hydroxychloroquine, à l'origine du coup de projecteur actuel sur cette molécule. Comme tout médicament, le Plaquenil® interagit avec d'autres substances qui peuvent potentialiser ses effets indésirables notamment au niveau cardiaque (**tachycardie, fibrillation, torsades de pointe...**).

En contexte COVID, et pour des raisons qui vous sont propres (préventives, curatives...), vous cherchez à vous procurer du Plaquenil® ? Sachez que l'hydroxychloroquine est une substance torsadogène (troubles du rythme graves) et qu'en association avec d'autres substances torsadogènes, le risque est accentué :

- **Substances illicites : Vous prenez des drogues ?**

Il faut savoir que certaines substances psychoactives dont **la cocaïne, les amphétamines et le cannabis** sont toutes susceptibles d'être arythmogènes.



- **Substances médicamenteuses:** vous êtes sous **MSO (méthadone ou buprénorphine)**, sachez que le Plaquenil® peut augmenter le risque de troubles du rythme.

**MAIS AUSSI,**

Vous prenez **du tramadol**, sachez qu'il existe également ce risque cardiaque.

De même si vous êtes traités **par hydroxyzine, antidépresseurs** (imipramine, mirtazapine, fluoxétine, citalopram, clomipramine, sertraline, venlafaxine), et **antipsychotiques** (clozapine, quétiapine, risperidone, aripiprazole, prométhazine, haloperidol, cyamemazine)



## Hydroxychloroquine (Plaquenil®) et substances psychoactives :

Message à l'attention des usagers de drogues et aux patients sous traitements psychoactifs

### Nos conseils :

- En cette période de confinement, **n'interrompez pas votre suivi** addictologique ou psychiatrique (des dispositifs par téléconsultation ont été mis en place pour le maintien des soins)
- Discutez avec votre médecin de l'éventuel usage du **Plaquenil®**
- **N'arrêtez pas votre traitement de fond** sans en parler à votre médecin
- **Ne cachez pas** à votre médecin les **traitements et les substances psychoactives** que vous prenez afin qu'il soit à même d'évaluer les risques
- **N'achetez aucun médicament en ligne** présenté comme de l'hydroxychloroquine (Plaquenil®) : de

Liens utiles : <https://www.pharmacovigilance-iledefrance.fr/>

<https://www.covid19-medicaments.com/>

<https://www.drogues-info-service.fr/>

nombreuses arnaques existent (arnaques sur le produit, le dosage...).

→ **Pour toutes questions relatives au Plaquenil® et à l'usage de substances psychoactives** (effets indésirables et interactions), vous pouvez joindre le centre d'Addictovigilance par mail [ceip.addictovigilance-paris.lrb@aphp.fr](mailto:ceip.addictovigilance-paris.lrb@aphp.fr) ou via le portail national des vigilances ([https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)) en cochant la case « addictovigilance ».